

# *République de Côte d'Ivoire*



**DECLARATION CONJOINTE DES PREMIERES DAMES**

**DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

**ET**

**DU BURKINA FASO**

**RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE  
COOPERATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA  
TRAITE TRANSFRONTALIERE DES ENFANTS ENTRE LA  
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ET LE BURKINA FASO,  
SIGNE A ABIDJAN LE 17 OCTOBRE 2013**

*CF* *AF*

*Nous,*

**Première Dame de la République de Côte d'Ivoire,**

et

**Première Dame du Burkina Faso,**

**Rappelant** les liens historiques d'amitié et de fraternité qui existent entre nos deux peuples ;

**Vu** le Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso signé le 29 juillet 2008 à Ouagadougou ;

**Vu** la Déclaration conjointe signée le 24 octobre 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour la signature et la mise en œuvre d'un accord de coopération bilatérale en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants ;

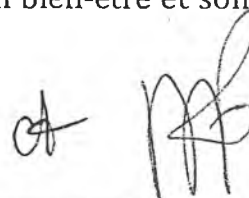
**Constatant** l'ampleur du phénomène de la traite transfrontalière des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'ouest ;

**Conscientes** des efforts déjà consentis par les deux Etats dans la lutte contre la traite des enfants ;

**Préoccupées** par la persistance du phénomène malgré la prise de lois spécifiques et la ratification des Conventions internationales et sous régionales en matière de lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants ;

**Dénonçant** avec fermeté la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants comme des atteintes intolérables aux droits des enfants, mettant en péril leur plein épanouissement et leur survie ;

**Reconnaissant** que l'enfant victime de traite a besoin de mesures spéciales de protection pour son développement, son bien-être et son épanouissement ;



**Convaincues** de la nécessité d'agir en amont contre la traite transfrontalière des enfants afin d'empêcher que ceux-ci ne soient victimes d'exploitation et astreints aux pires formes de travail ;

**S'inspirant** des accords bilatéraux et multilatéraux de coopération en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants ;

**Convaincues** qu'un accord de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso constitue un outil précieux de lutte contre la traite des enfants ;

**Exprimant** notre solidarité et notre ferme volonté de soutenir les efforts déployés par nos deux pays pour l'élimination de la traite, de l'exploitation et des pires formes de travail des enfants :

- **Nous félicitons** de la signature ce jour, à Abidjan, de l'Accord de coopération en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants par les Gouvernements de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ;

- **Félicitons** les deux Gouvernements pour cette action majeure qui traduit leur volonté commune d'éradiquer ce fléau ;

- **Réaffirmons** notre engagement à :

1. encourager nos Gouvernements respectifs au respect et à la mise en œuvre effective des dispositions de l'Accord de coopération en matière de lutte contre la traite transfrontalière des Enfants entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ;
2. inciter les Gouvernements de la République de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso à renforcer les mécanismes nationaux de prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation ;
3. soutenir toutes les actions susceptibles de contribuer à l'éradication du phénomène de la traite transfrontalière des Enfants ;



4. renforcer les actions de sensibilisation dans nos pays respectifs en vue d'une prise de conscience nationale des dangers de la traite, l'exploitation et des pires formes de travail des enfants ;

5. Conduire des plaidoyers auprès des Premières Dames de la sous région ouest africaine, afin d'obtenir leur implication dans les actions de lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants. .

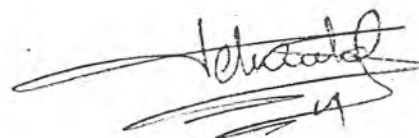
Fait à Abidjan, le 17 octobre 2013.

**Dominique QUATTARA**



Première Dame  
de la République de Côte d'Ivoire

**Chantal COMPAORE**



Première Dame  
du Burkina Faso